

Plan de services en français

2023–2024

Commissariat à l'information et
à la protection de la vie privée
de la Nouvelle-Écosse



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2023
Plan de services en français
Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse
Avril 2023
ISBN : 978-1-77448-492-0

Plan de services en français 2023–2024

Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée

Message de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et son personnel sont responsables d'assurer un contrôle indépendant du respect des exigences des lois sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée par les organismes provinciaux et municipaux publics et les dépositaires de renseignements médicaux, ainsi que de sensibiliser le public aux questions liées à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. Elle soumet un rapport annuel des activités au président de l'Assemblée législative.

Plus de 400 institutions publiques provinciales et municipales, c'est-à-dire les ministères du gouvernement, les villes, les services de police, les universités et les centres régionaux pour l'éducation, et plus de 26 000 dépositaires de renseignements sur la santé sont visés par les lois de la Nouvelle-Écosse qui portent sur les droits des Néo-Écossais relativement à de nombreux aspects de la vie privée et en société.

La Commissaire mène des enquêtes sur les plaintes et les révisions, tient des rencontres de médiation, assure le respect de la loi, entreprend des enquêtes y compris des enquêtes systémiques, cherche et élabore des pratiques exemplaires et donne de l'information sur ces pratiques; elle offre de plus des conseils et des avis d'expert.

Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, je suis heureuse de présenter le plan de services en français du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée pour l'exercice 2023-2024.

Respectueusement soumis,



Tricia Ralph
Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le plan du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP) comprend des mesures de sensibilisation de la communauté francophone de la Nouvelle-Écosse à son mandat. La sensibilisation au mandat du Commissariat peut contribuer à faire en sorte que les Acadiens et les francophones comprennent leurs droits en matière d'accès à l'information et de respect de la vie privée, ainsi que les responsabilités du gouvernement et des dépositaires de renseignements médicaux en la matière.

Cela peut ainsi aider les personnes à exercer leurs droits et à participer à la vie en société. Les progrès en la matière contribueront à renforcer la démocratie en Nouvelle-Écosse ainsi que le bien-être de la communauté acadienne et francophone.

Coordonnatrice des services en français

Pour toute question sur les services en français, adressez-vous à Mary Kennedy, à Mary.Kennedy@novascotia.ca, 902-424-1532.

Services offerts en français

- **Rapports annuels de 2001 à 2013**
- **Plans de services en français de 2009-2010 à 2023-2024**
- **Résolutions conjointes des ombudsmans et des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée fédéraux, provinciaux et territoriaux :**
 - *Assurer le droit à la vie privée et la transparence dans l'écosystème d'identité numérique au Canada (octobre 2022)*
 - *Susciter la confiance du public dans les services de santé numériques (septembre 2022)*
 - *Cadre juridique recommandé pour le recours à la reconnaissance faciale par les services de police (mai 2022)*

- Renforcer le droit à la vie privée et à l'accès à l'information pendant et après une pandémie (juin 2021)
- La vie privée et les passeports vaccinaux relatifs à la COVID-19 (mai 2021)
- Pour une législation efficace sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information dans une société guidée par les données (novembre 2019)
- Assurer la confiance et la confidentialité dans le processus électoral canadien (septembre 2018)
- Obligation de documenter (mars 2016)
- Protéger et promouvoir les droits d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels des Canadiens dans les initiatives d'échange d'information (février 2016)
- Protéger et promouvoir les droits des Canadiens à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels à l'ère du gouvernement numérique
- Lettre au Comité permanent sur la sécurité publique au sujet des répercussions de grande envergure du projet de loi C-51 (Loi antiterroriste de 2015)
- Déclaration sur les mesures de sécurité nationale et d'application des lois

Lignes directrices et renseignements pour le public

- Ouvrage illustré : Branchés et futés : Rien de personnel!
- Document d'orientation sur la protection de la vie privée à l'intention des services de police relativement au recours à la reconnaissance faciale
- Dossiers du gouvernement provincial : À quel bureau dois-je m'adresser?
- Connaissez vos droits : Comment faire une demande efficace d'accès à l'information
- Guide du processus d'examen du CIPVP
- Document d'orientation pour l'utilisation de caméras corporelles
- Responsabilités des demandeurs
- Étapes à suivre en cas d'atteintes à la vie privée
- Miniguide sur l'accès à l'information
- Miniguide sur la protection des renseignements personnels
- Miniguide sur l'accès à vos renseignements médicaux
- Fiche de renseignements – Frais liés à la PHIA
- Guide du citoyen sur les droits à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée en Nouvelle-Écosse
- Meilleures pratiques pour les mots de passe

Communication en français avec le public

La CIPVP répond aux demandes orales et écrites du public en matière de communication en français avec l'aide du personnel et dans la mesure du possible et, au besoin, avec l'aide des services de traduction.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022-2023

1. **Renforcer les structures d'exploitation internes, y compris les cadres politiques, législatifs et administratifs en appuyant le Comité de coordination des services en français de l'Office des affaires acadiennes.**
 - (a) La coordonnatrice des services en français assistera aux réunions du Comité de coordination des services en français lorsque les exigences le permettront. **Fait**
 - (b) La coordonnatrice des services en français soulignera les initiatives de ce comité au sein du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée lorsque les exigences du service le permettront. **Fait**
2. **Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français en maintenant les services en français offerts par le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée.**
 - (a) Apporter un soutien au personnel suivant des cours de français lorsque les exigences du service le permettront. **Fait (Un membre du personnel a suivi cette année des cours de français à l'Université Sainte-Anne.)**
 - (b) Examiner tous les documents publics aux fins de traduction et imprimer ou publier les formulaires équivalents lorsque les exigences du service le permettront. **Fait**

3. Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

- (a) Surveiller les reportages dans les médias imprimés francophones de la province (*Le Courrier*). **Fait**
- (b) Publier au moins un article ou un article pour la page contre-éditoriale dans la presse écrite francophone de la province. **À terminer**
- (c) Inclure une composante francophone dans les campagnes de sensibilisation (p. ex., Semaine du droit à l'information) lorsque les exigences du service et la capacité le permettent. **À terminer**

Un membre du personnel a également participé à l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023–2024

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- (a) La coordonnatrice des services en français assistera aux réunions du Comité de coordination des services en français lorsque les exigences du service le permettront.
- (b) La coordonnatrice des services en français soulignera les initiatives de ce comité au sein du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée lorsque les exigences du service le permettront.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- (a) Apporter un soutien au personnel suivant des cours de français lorsque les exigences du service le permettront.
- (b) Mettre à jour les publications en français sur le site Web du Commissariat.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

- (a) Examiner tous les documents publics aux fins de traduction et imprimer ou publier les formulaires équivalents lorsque les exigences du service le permettront.
- (b) Aider le personnel à participer à l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie lorsque les exigences du Commissariat le permettent.